



Ordre des
masseurs-kinésithérapeutes

Elections des Conseillers Départementaux

Procès verbal de dépouillement

79 - Élection des Conseillers Départementaux des Deux-Sèvres
- Collège des libéraux - Tour unique
Instance : Uninominal
Collège : libéraux
Sous-collège : Deux-Sèvres
Secteur : 79

RTL
18

BST

Composition du bureau de vote

Le 08/06/2023 à 15:27:57, s'est réuni le bureau de vote de **Ordre des Masseurs Kinésithérapeutes** pour le scrutin **79 - Élection des Conseillers Départementaux des Deux-Sèvres - Collège des libéraux - Tour unique** composé de :

- REIGNIER Jean-Luc (Président) - *Détenteur d'un fragment de clé*
- GUEBELS Brigitte (Assesseur) - *Détenteur d'un fragment de clé*
- TURGIS Brigitte (Assesseur) - *Détenteur d'un fragment de clé*

Cérémonie de scellement

Lors d'une réunion de scellement effectuée avant le début du vote, les membres du bureau de vote ont pu :

- Vérifier la conformité de la configuration du vote
- Vérifier la conformité des propositions
- Assister à un test de scrutin - en son entier - comprenant notamment :
 - La saisie de clés permettant de générer la clé de chiffrement des bulletins
 - Le scellement de la plateforme de vote
 - La connexion d'un électeur sur son interface de vote
 - Le vote d'au moins un électeur
 - Le déclenchement du dépouillement grâce aux clés des membres du bureau de vote
 - La publication des résultats
- Etre formés à l'utilisation de la plateforme de vote en tant qu'électeur
- Etre formés à l'utilisation de la plateforme de vote en tant que membre du bureau de vote
- Constater l'accessibilité des instructions de vote

A l'issue de ces tests, vérifications et formations, le système de vote a été scellé le 23/05/2023 à 15:16:06 entraînant la génération des empreintes numériques suivantes :

Empreinte numérique de l'application (version 7.4.5) :

`3b7e65f78834951f6d339c5a17b566ae43460f9eeb98fb8d1ec7047a76762bcc`

Empreinte numérique de la liste électorale composée de 242 électeurs totalisant 242 voix :

`5ffca476e4a8fa1c7c88b62d0166d9e81210f3d11a448599cb0d6f2206904d7c`

Empreinte numérique de la configuration du vote et des propositions :

02ea72c909df373f80331c42e045742314c7849c069804909e1181fb26803d5d

Empreinte numérique globale du vote :

9c647d3777bcc77b69ef6ecaf860b4ba6a1d870c0d7585b788e6f497a386b6a5

Cachet d'horodatage de l'empreinte numérique globale du vote :

Corruption... (Large block of illegible text, likely a corrupted image or a very small font)

Déroulement du scrutin

Les électeurs ont pu se connecter pour voter à partir du 24/05/2023 à 00:00. Les membres du bureau de vote ont pu suivre le bon déroulement des opérations de vote via l'interface de gestion mise à leur disposition en constatant notamment que :

- Avant le début du vote, l'urne et la liste d'émargement étaient bien vides
- Une fois l'heure de début de vote passée, les électeurs ont pu se connecter sur la plateforme de vote et voter
- La liste d'émargement s'est alors remplie progressivement et de la même manière que le nombre de bulletins dans l'urne
- Les électeurs connectés après le 08/06/2023 à 15:00 n'ont plus pu accéder au vote.
- Les électeurs connectés avant le 08/06/2023 à 15:00 ont pu exprimer leur choix jusqu'au 08/06/2023 à 15:20.

Fin du scrutin

Une fois l'heure de fin de vote passée, le contenu de l'urne et de la liste d'émargement ont été scellés et les membres du bureau de vote ont reçu les empreintes numériques correspondantes suivantes :

Empreinte numérique de la liste d'émargement composée de 39 entrées représentant 39 voix :

21dedcc46a64b517b3fed75bb7c23f065bc2ed76fbade8391624008393ef5f8

Empreinte numérique du contenu de l'urne composée de 39 bulletins :

a1f1c32717b7f938e7e5a493cb4b5eab777a0f4300cdeac6eb35f94287d80c39

Empreinte numérique du contenu de l'urne attendue après déchiffrement :

74c8bd22cfa2e89b49fc930482e4b2ef32f2948ba153aba70ac8094f0d18cbce

Handwritten signatures and initials: 'AB', 'BST', 'RSL'.

Somme de contrôle des deux empreintes de l'urne :

15ba814ae659e2d430e238984d30119baa6ca4cea120966ef6fd029294f0d707

Cachet d'horodatage de la somme de contrôle :

08/08/2023 15:27:57 39 0 4 39

Dépouillement

Les membres du bureau de vote ont procédé au dépouillement le 08/06/2023 à 15:27:57 après avoir reconstitué la clé de chiffrement des bulletins à partir des fragments attribués lors de la cérémonie de scellement. Le système a extrait de l'urne 39 bulletins dont 0 bulletin nul et 4 bulletins blancs soit un total de 35 bulletins valablement exprimés.

La liste d'émargement numérique contenait 39 entrées représentant 39 voix, correspondant bien au nombre de bulletins dans l'urne numérique.

Handwritten signature and initials.

Résultats du dépouillement

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	242
Nombre de bulletins dans l'urne	39
Taux de participation	16,12 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	35
Nombre de bulletins blancs	4
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de sièges	2

Résultats

Nom	Nb de voix	% des voix exprimées	Elu ?
PETIT Helene	35	100,00 %	Titulaire
Total	35	100 %	

Détail des calculs d'attribution des 2 sièges

Attribution des sièges à la majorité relative
AFFECTATION DES SIEGES POUR LES TITULAIRES
Attribution de 2 sièges
- Sièges 1 attribué à PETIT Helene
- Plus de candidat éligible
AFFECTATION DES SIEGES POUR LES SUPPLEANTS
Attribution de 2 sièges
- Plus de candidat éligible

DB
DTL

Aide aux électeurs

Certains électeurs ne pouvant se connecter à la plateforme de vote ont pu adresser une demande d'aide.

Les membres du bureau de vote, organisateurs ou l'équipe technique LegaVote se sont assurés de l'identité des personnes demandant les modifications, ils ont accepté 1 demande et en ont clos 0.

Observations et réclamations

aucune observations.

Annexes

L'ensemble des preuves du bon déroulement des opérations de vote permettant également un contrôle a posteriori est accessible via les fichiers suivants :

- **Rapport de résultats**

Fichier : 193_resultats_79_l.csv

Empreinte (sha256) : 61291e9d18207cd2cb12846e2616821533e0bbbff192dd8e61d97c4ac689b83

- **Liste électorale**

Fichier : 193_listeelectorale_79_l_847023037.csv

Empreinte (sha256) : 754cb9e8df894e850cc70359d3533918f9195c5ed3b88ceaefa6ca33d44d738b

- **Liste des tickets**

Fichier : 193_modifs_79_l.pdf

Empreinte (sha256) : f15ac54caa5850d9291ce0f6bdacdc9fa6f5708f306c0b03b3ad766ba373bb02

- **Liste d'émargement**

Fichier : 193_listeemargement_79_l.csv

Empreinte (sha256) : 5963bc2500c7dd8ab96d9575be664b4b6d95c41edc27ec033f7ffb2a0e245ff6

- **Registre d'activité du serveur de vote**

Fichier : 193_vote_registre.csv

Empreinte (sha256) : 1c0cfbb96239c98b5788b1e9477b041353907154e68d0de6bbca996abb4eac0d

- **Registre d'activité de l'urne**

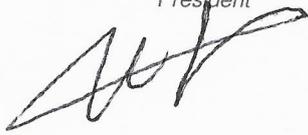
Fichier : 193_urne_registre.csv

Empreinte (sha256) : 78edbf3e005be07d472ae1ccd98be58752269492293dc285e40eda5d52ab4d58

Signatures des membres du bureau de vote

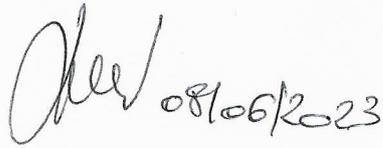
REIGNIER Jean-Luc

Président



GUEBELS Brigitte

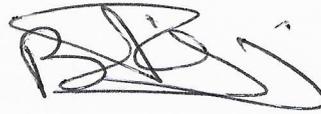
Assesseur



08/06/2023

TURGIS Brigitte

Assesseur





Ordre des
masseurs-kinésithérapeutes

Elections des Conseillers Départementaux

Procès verbal de dépouillement

79 - Élection des Conseillers Départementaux des Deux-Sèvres
- Collège des salariés - Tour unique
Instance : Uninominal
Collège : Salariés
Sous-collège : Deux-Sèvres
Secteur : 79

ATL ^B *AT*

Composition du bureau de vote

Le 08/06/2023 à 15:29:28, s'est réuni le bureau de vote de **Ordre des Masseurs Kinésithérapeutes** pour le scrutin **79 - Élection des Conseillers Départementaux des Deux-Sèvres - Collège des salariés - Tour unique** composé de :

- REIGNIER Jean-Luc (Président) - *Détenteur d'un fragment de clé*
- GUEBELS Brigitte (Assesseur) - *Détenteur d'un fragment de clé*
- TURGIS Brigitte (Assesseur) - *Détenteur d'un fragment de clé*

Cérémonie de scellement

Lors d'une réunion de scellement effectuée avant le début du vote, les membres du bureau de vote ont pu :

- Vérifier la conformité de la configuration du vote
- Vérifier la conformité des propositions
- Assister à un test de scrutin - en son entier - comprenant notamment :
 - La saisie de clés permettant de générer la clé de chiffrement des bulletins
 - Le scellement de la plateforme de vote
 - La connexion d'un électeur sur son interface de vote
 - Le vote d'au moins un électeur
 - Le déclenchement du dépouillement grâce aux clés des membres du bureau de vote
 - La publication des résultats
- Etre formés à l'utilisation de la plateforme de vote en tant qu'électeur
- Etre formés à l'utilisation de la plateforme de vote en tant que membre du bureau de vote
- Constaté l'accessibilité des instructions de vote

A l'issue de ces tests, vérifications et formations, le système de vote a été scellé le 23/05/2023 à 15:16:07 entraînant la génération des empreintes numériques suivantes :

Empreinte numérique de l'application (version 7.4.5) :

`3b7e65f78834951f6d339c5a17b566ae43460f9eeb98fb8d1ec7047a76762bcc`

Empreinte numérique de la liste électorale composée de 68 électeurs totalisant 68 voix :

`8c9ef9a860694fec19e0415d0c1bd6b79a600a8f28c6ffe1bd4cba369b920f7f`

Empreinte numérique de la configuration du vote et des propositions :

50d5dc865c29eb3a8f0ac44c203780f37ecd69b22dc3140d5a8961bf1a94c543

Empreinte numérique globale du vote :

17f23b2746c7cf46161ea2044407bd595d7483df4122107d369d20702c9d008f

Cachet d'horodatage de l'empreinte numérique globale du vote :

Content: 1888y062 theNA6CvU4CCCFN CADMDTALB... [Large block of garbled text]

Déroutement du scrutin

Les électeurs ont pu se connecter pour voter à partir du 24/05/2023 à 00:00. Les membres du bureau de vote ont pu suivre le bon déroulement des opérations de vote via l'interface de gestion mise à leur disposition en constatant notamment que :

- Avant le début du vote, l'urne et la liste d'émargement étaient bien vides
○ Une fois l'heure de début de vote passée, les électeurs ont pu se connecter sur la plateforme de vote et voter
○ La liste d'émargement s'est automatiquement remplie progressivement et de la même manière que le nombre de bulletins dans l'urne
○ Les électeurs connectés après le 08/06/2023 à 15:00 n'ont plus pu accéder au vote.
○ Les électeurs connectés avant le 08/06/2023 à 15:00 ont pu exprimer leur choix jusqu'au 08/06/2023 à 15:20.

Fin du scrutin

Une fois l'heure de fin de vote passée, le contenu de l'urne et de la liste d'émargement ont été scellés et les membres du bureau de vote ont reçu les empreintes numériques correspondantes suivantes :

Empreinte numérique de la liste d'émargement composée de 8 entrées représentant 8 voix : 487fe40d84c6de4e44886384e0fd75586b5011d22f04441b29a46247263398a3

Empreinte numérique du contenu de l'urne composée de 8 bulletins : be7ae6ab05a393a9ed48ce0e904513192be0752aaf249f7bb17f0456afa0c19b

Empreinte numérique du contenu de l'urne attendue après déchiffrement : a45d145b9e0ace8cf738e73081cbceffcb7725c29aa48f65c3d1fbfae434e495

Handwritten signatures and initials (BB, RSL, and a large signature) over a horizontal line.

Somme de contrôle des deux empreintes de l'urne :

62d8fa06a4ad6136e581b53f1111e218f7579bec49c92ee17451005194d5a531

Cachet d'horodatage de la somme de contrôle :

08/06/2023 15:29:28 8 bulletins valablement exprimés

Dépouillement

Les membres du bureau de vote ont procédé au dépouillement le 08/06/2023 à 15:29:28 après avoir reconstitué la clé de chiffrement des bulletins à partir des fragments attribués lors de la cérémonie de scellement. Le système a extrait de l'urne 8 bulletins dont 0 bulletin nul et 0 bulletin blanc soit un total de 8 bulletins valablement exprimés.

La liste d'émargement numérique contenait 8 entrées représentant 8 voix, correspondant bien au nombre de bulletins dans l'urne numérique.

Handwritten signatures and initials.

Résultats du dépouillement

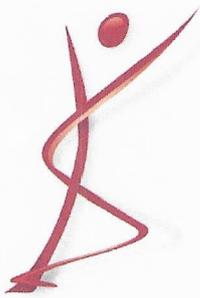
Nombre d'électeurs sur la liste électorale	68
Nombre de bulletins dans l'urne	8
Taux de participation	11,76 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	8
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de sièges	2

Résultats

Nom	Nb de voix	% des voix exprimées	Elu ?
<u>DRAHONNET Françoise</u>	6	75,00 %	Titulaire
<u>NADAL-LARIOS Frederic</u>	8	100,00 %	Titulaire
Total	8	100 %	

Détail des calculs d'attribution des 2 sièges

Attribution des sièges à la majorité relative
AFFECTATION DES SIEGES POUR LES TITULAIRES
Attribution de 2 sièges
- Sièges 1 attribué à NADAL-LARIOS Frederic
- Sièges 2 attribué à DRAHONNET Françoise
AFFECTATION DES SIEGES POUR LES SUPPLEANTS
Attribution de 2 sièges
- Plus de candidat éligible



ELECTIONS
du Conseil départemental de l'Ordre des Deux Sèvres
8 juin 2023

Liste des candidats éligibles :

- Françoise DRAHONNET (*n° ordinal : 70884*)
- Frédéric NADAL LARIOS (*n° ordinal : 38352*)
- Hélène PETIT (*n° ordinal : 84631*)

Liste des candidats inéligibles :

- Néant

Mr Jean-Luc REIGNIER

*Président du Conseil Départemental de l'Ordre
des Masseurs-Kinésithérapeutes des Deux Sèvres*

